

# **LA GAZETTE DE CORSEUL**

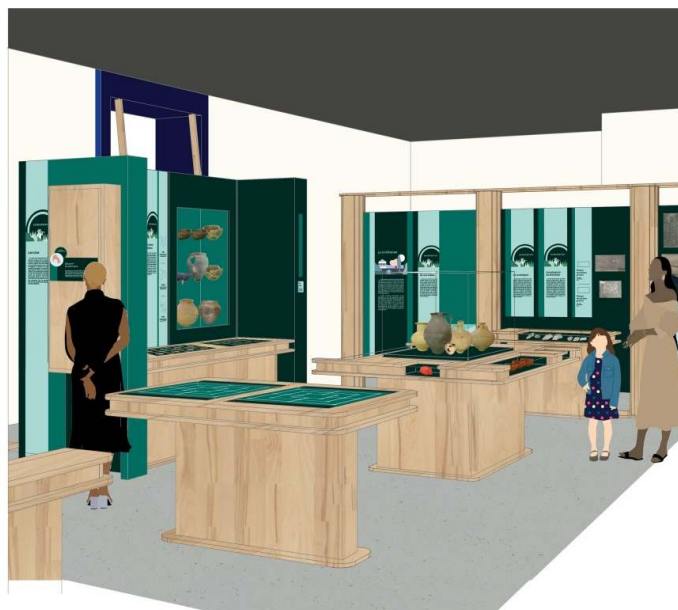
## **Magazine municipal**

**Juin 2026 - Édition n° 92**



**Retrouvez toutes les informations  
sur [www.corseul.fr](http://www.corseul.fr)**

# SOMMAIRE



P. 3 - Édito du Maire

P. 4 - Du côté des élus

P. 6 - Zoom sur...

P. 7 - Actualités

P. 8 - Vie économique

P. 9 - Informations diverses

P. 10 - Les échos de Dinan Agglomération

P. 12 - Le Conseil en bref

P. 15 - Vie municipale

P. 17 - Vie associative et culturelle

**Mairie : 02 96 27 90 17**

**Nouveaux  
horaires d'ouverture  
à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026**

Ouverture du lundi au vendredi  
de **8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**  
et le samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire :  
Lundi et jeudi de 10h30 à 12h  
sans rendez-vous

Plus d'informations sur [www.corseul.fr](http://www.corseul.fr)

Responsable de la publication : Alain JAN  
Rédaction et conception : Mairie de Corseul  
Impression : Imprimerie de l'Horloge  
Tirage : 1100 exemplaires

Crédit photos : associations communales,  
commission communication

Madame, Monsieur,

**L**e nouveau conseil municipal issu des élections du 15 mars dernier a été installé le 20 mars.

Compte tenu de la présence de deux listes d'une part, du taux de participation d'autre part, la légitimité des élus ne saurait être contestée.

Cependant, des propos outranciers, mensongers et diffamatoires ont circulé via les journaux et les réseaux sociaux. C'est regrettable et même inacceptable.

Sur un point précis, je tiens à la disposition de qui le souhaiterait la totalité de mes fiches d'indemnités d'élus pour constater que ce qui a été dit, est totalement faux.

Je souhaite que la nouvelle équipe municipale dans son entièreté et sans arrières pensées, se mette au travail dans un climat serein. Il y a suffisamment de tensions dans ce monde à cause des dirigeants qui ont du mal à gérer leurs égos pour que nous en ajoutions au plan local.

Au contraire, les difficultés qui nous attendent, devraient nous inciter à la tolérance et à la retenue.

Pour ma part, je continuerai à œuvrer au mieux de mes capacités et en toute humilité au développement et au rayonnement de notre commune au service de toute la population.

Déjà plusieurs actions sont engagées ou vont l'être :

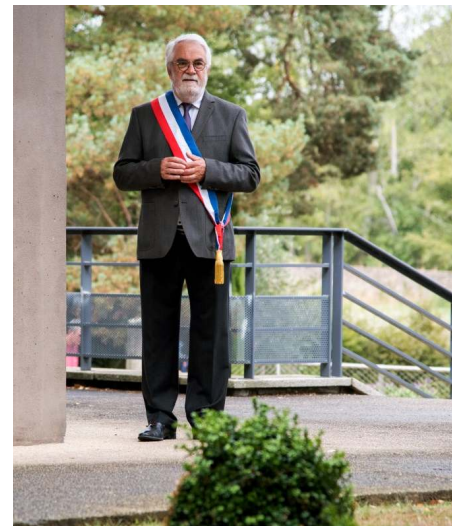
- La médiathèque devrait ouvrir fin d'année 2026, début 2027 ;
- L'accueil d'urgence : les travaux se poursuivent ;
- La réfection de 2.765 kms de route ;
- La réfection de 4.8 kms de chemins ;
- Le curage de 4 kms de fossés est programmé ;
- La réfection du chemin du Ray est actée ;
- L'installation de nouveaux jeux de plein air à l'étang du Val de Gravel ;
- Le monte-personne au cabinet médical est en cours d'installation (accès PMR : Personne à Mobilité Réduite) et des aménagements intérieurs sont programmés.

De belles choses restent à faire pour avancer et valoriser notre commune. Nous avons un mandat de 7 ans pour cela.

Travaillons avec méthode et discernement. Et tout ira bien.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire,  
Alain JAN





## La nouvelle équipe municipale



**Alain JAN**  
Maire



**Philippe BERNARD**  
1<sup>er</sup> Adjoint



**Eliane LUCAS**  
2<sup>ème</sup> Adjointe



**Emeric PORCHER**  
3<sup>ème</sup> Adjoint



**Stéphane RICHTER**  
Conseiller délégué



**Yolande LE LABOURIER**  
Conseillère déléguée



**Anne-Gaëlle HAMONIC**  
Conseillère déléguée



**Jacques GUGUEN**  
Conseiller délégué



**Joëlle ROUILLÉ**  
Conseillère  
municipale



**Christelle  
CHOTARD JUBIN**  
Conseillère  
municipale



**Emilie BRILLET**  
Conseillère  
municipale



**Moran CHENU**  
Conseiller  
municipal



**Julien BONENFANT**  
Conseiller  
municipal



**Stéphane LEGRAND**  
Conseiller  
municipal



**Lisa GUILLEMOT**  
Conseillère  
municipale



**François MIUS**  
Conseiller  
municipal



**Edith  
GUINARD DOUARD**  
Conseillère municipale



**Anthony PELLERIN**  
Conseiller  
municipal



**Solène  
LEMARCHAND PERROQUIN**  
Conseillère municipale

## Les commissions municipales

Le Maire, Alain JAN, est Président de droit de toutes les commissions municipales.

### **Commission « Eau, assainissement, réseaux téléphoniques et électriques, énergies, proximité, bâtiments communaux et vie économique »**

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Philippe BERNARD | Anne-Gaëlle HAMONIC      |
| Stéphane RICHTER | Christelle CHOTARD JUBIN |
| Julien BONENFANT | Edith GUINARD DOUARD     |
| Moran CHENU      |                          |

### **Commission « Culture, sports, loisirs, communication, animation, associations, affaires sociales, affaires scolaires, périscolaires et logement d'accueil d'urgence »**

|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Eliane LUCAS         | Lisa GUILLEMOT    |
| Anne-Gaëlle HAMONIC  | Joëlle ROUILLÉ    |
| Yolande LE LABOURIER | Solène LEMARCHAND |
| Emilie BRILLET       | PERROQUIN         |

### **Commission « Urbanisme, voirie, voies douces, espaces verts, environnement, mobilités et parc auto, équipement, matériel et bâtiment du service technique »**

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Emeric PORCHER   | Christelle CHOTARD JUBIN |
| Jacques GUGUEN   | Stéphane LEGRAND         |
| Julien BONENFANT | François MIUS            |
| Moran CHENU      |                          |

### **Commission « Gestion du cimetière »**

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Eliane LUCAS         | Joëlle ROUILLÉ |
| Yolande LE LABOURIER | François MIUS  |
| Emilie BRILLET       |                |



### **Commission « Finances »**

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| Philippe BERNARD | Anne-Gaëlle HAMONIC |
| Eliane LUCAS     | Jacques GUGUEN      |
| Emeric PORCHER   | Anthony PELLERIN    |
| Stéphane RICHTER |                     |

### **Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Stéphane RICHTER          | Philippe BERNARD          |
| Jacques GUGUEN            | Emeric PORCHER            |
| Anthony PELLERIN          | Edith GUINARD DOUARD      |

### **Commission « Marchés à procédure adaptée » (MAPA)**

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| Philippe BERNARD | Anne-Gaëlle HAMONIC |
| Eliane LUCAS     | Jacques GUGUEN      |
| Emeric PORCHER   | Anthony PELLERIN    |
| Stéphane RICHTER |                     |



### **Conseillers délégués**

#### **Stéphane RICHTER**

Chargé des bâtiments communaux et vie économique

#### **Anne-Gaëlle HAMONIC**

Chargée des affaires scolaires, périscolaires et relations avec l'école

#### **Yolande LE LABOURIER**

Chargée du logement d'accueil d'urgence, action sociale, gestion du cimetière et CCAS

#### **Jacques GUGUEN**

Chargé de la gestion du parc des véhicules et matériels, aux équipements et aux bâtiments des services techniques



## Bibliothèque municipale

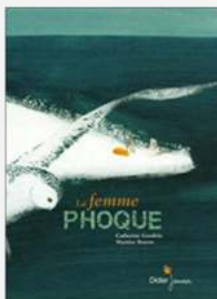
➤ Nous avons eu le plaisir d'accueillir Corinne CABEC, autrice et Viviane DEVALLAND, illustratrice, pour une séance de dédicaces le samedi 18 avril 2026. Les deux complices ont échangé avec les lecteurs autour de leur dernier ouvrage pour enfants : deux histoires de sirènes et de bateaux. Un beau voyage entre la Bretagne et la Pologne...



➤ Dominique PRÉVOST et Isabelle TROCELLIER ont reçu les élèves de Mmes AUDREN (CE2-CM1) et GABORIAU (CM1-CM2) pour une lecture en musique d'un conte inuit.



Isabelle, professeure de musique, a fait découvrir aux enfants de nombreux instruments peu connus : la Sanza, le Handpan et le Tambour Océan tandis que Dominique leur permettait de s'immerger dans le monde glacé de la banquise... Un moment que tous ont apprécié.



➤ **Infos pratiques : Fermeture estivale les mercredis après-midi et du 27 juillet au 9 août**

Nous invitons donc nos lecteurs et lectrices à anticiper cette fermeture : chaque abonné peut emprunter jusqu'à 12 ouvrages.

## Repas de printemps de l'ACTL



Madame Monique PANSARD, présidente de l'ACTL, a profité du repas de printemps qui s'est tenu le 12 avril, pour offrir à Madame Jeannine JOUFFE une orchidée en remerciements pour ses 18 années d'engagement au sein de l'association.

## Un vif succès pour l'APE

L'année scolaire 2025/2026 touchant à sa fin, nous sommes ravis d'avoir pu partager, avec vous, de nombreuses manifestations comme le vide grenier et le concours de palets qui se sont tenus le 26 avril dernier.





## Travaux en cours et à venir en campagne

### Fauchage et curage

Le **fauchage** des accotements et des zones dangereuses (virages, croisements...) a été réalisé par Dinan Agglomération. Le fauchage des accotements et des talus sera effectué à partir de la mi-juillet.

IMPORTANT : **la renouée du Japon** ne sera pas broyée mais juste roulée par la machine ; ainsi, elle pourrira sur place et les risques de dispersion seront limités. L'opération de roulage de cette plante invasive sera répétée à deux reprises par les services de la commune. Les points où la renouée est installée, seront cartographiés.

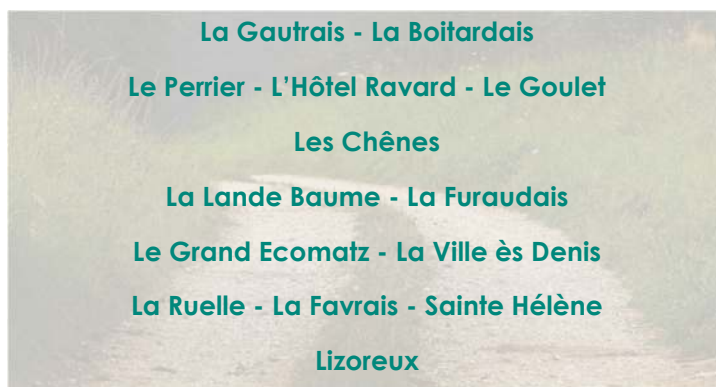


Il faut retenir que le **fauchage** est assuré par le Département, en bord de voie départementale et par Dinan Agglomération et une entreprise privée, en bord de voies communales.

Un programme pluriannuel de **curage des douves** va être élaboré. Tous les ans, une entreprise interviendra sur un secteur précis. En septembre 2026, 4 km de douves seront curés à La Chauvais, à La Ville ès Denis, à la Provostais d'en Haut et sur un chemin communal aux Hautes Fosses.

### Voirie et chemins

En 2026, les opérations de réfection de la voirie concerneront les secteurs suivants :



Les **chemins** suivants seront remis en état : chemins de Lizoreux et La Chauvais ainsi que les chemins reliant La Hestrinais à La Favrais, La Favrais à La Ville ès Fous, Le Quilleu à La Nogatz et Le Vauhesry à La Murette.

### Nouveaux équipements à l'aire naturelle du Val de Gravel

Les enfants et leurs familles pourront, courant juillet, profiter de nouveaux jeux. Dans un premier temps, trois jeux vont être installés : une structure multi-activités, une balançoire et une maisonnette. D'autres jeux viendront, peu à peu, compléter cette installation.

## Les missions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

Le CCAS a pour mission de soutenir les habitants de la commune qui rencontrent des difficultés.

Il favorise des actions d'animation ou de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social (élaboration d'un annuaire des personnes vulnérables), actions de prévention...

Des ateliers de prévention APA (Atelier Physique Adapté) au nombre de 12 séances d'une heure se dérouleront à Corseul à partir de mi-septembre. Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux personnes de plus de 60 ans.

Le CCAS renouera, au 1<sup>er</sup> trimestre 2027, avec le repas des aînés.

Et si être retraité c'était  
trouver son  
rythme ?

ATELIER  
ACTIVITÉ  
PHYSIQUE  
ADAPTÉE

Gratuit

Atelier de 12 séances de 1h à partir de mi-septembre à Corseul

Animé par Saparam  
Inscription/renseignements : 02 96 27 90 17 / elucias@corseul.fr

POUR BIEN  
VIEILLIR  
ENSEMBLE

SAPARAM

Basée à Corseul, **La Fibre du Bois** met son savoir-faire artisanal au service des projets de construction et de rénovation en bois sur le secteur Dinan – Fréhel – Cancale. L'équipe de 2 charpentiers, Sébastien DOUCET et Damien CHAIGNON vous accompagne pour la réalisation de vos projets aussi bien en neuf qu'en rénovation avec une approche humaine, locale et durable.

Nos prestations :

- Charpente traditionnelle et techniques actuelles, reprises et renfort de charpentes, reconstruction et charpentes neuves.

- Maisons, extensions, surélévations en ossatures bois, solives et planchers bois, aménagement de combles, bardages bois, carrés bois, escalier, isolation écologique, matériaux biosourcés.

- Aménagements extérieurs : garages, carports, pergolas, terrasses.

**Sébastien DOUCET**

06 12 13 38 57

contact@lafibredubois.bzh

[www.lafibredubois.bzh](http://www.lafibredubois.bzh)



## Mathieu GRONDIN, du piano des cuisines aux champs vivants de Corseul

À première vue, le parcours de Mathieu GRONDIN pourrait sembler atypique. Ancien chef cuisinier originaire de La Réunion, il a troqué les fourneaux pour les champs bretons. Pourtant, lorsqu'on échange avec lui, tout devient cohérent : le goût du produit, le respect du vivant et la passion du bien manger ont toujours guidé son chemin.

Installé à Corseul et à Saint-Méloir-des-Bois, Mathieu développe son activité de maraîchage biologique sous le nom de « **Légumons-nous** ». Sur ses terres cultivées en agriculture biologique, il applique les principes du maraîchage sur sol vivant, une approche agricole qui vise à préserver la fertilité naturelle des sols et la biodiversité.



## Une présence locale et des circuits courts

Très attaché au lien direct avec les consommateurs, Mathieu privilégie les circuits courts. Il est présent sur les marchés le jeudi matin à Dinan, le samedi matin sur le marché de Plancoët, ainsi qu'à la **vente directe à la ferme, chaque vendredi de 17h à 20h à Corseul**.

Cette proximité permet aux habitants de découvrir des légumes ultra-frais, cultivés à quelques kilomètres seulement de chez eux, mais aussi d'échanger directement avec le producteur sur les méthodes de culture, les variétés ou encore les idées cuisine.

## Une agriculture d'avenir

Son projet mêle savoir-faire culinaire, pratiques agroécologiques et volonté de recréer du lien entre la terre et l'assiette. Une boutique en ligne est également disponible pour composer votre panier de légumes frais : <https://boutique.ouvretaferme.org/legumons-nous>

**Mathieu GRONDIN** - 06 21 59 33 01

Maraîcher Producteur Bio & Local

Vente à la Ferme - 1 La Pierdais - 22130 CORSEUL



Petit marché du samedi matin sur le site de la pépinière bio « **Les Champs Comestibles** » situé à la Dalibardais à Corseul.

La pépinière est ouverte tous les vendredis et samedis, de 9h à 13h. Fermeture en juillet et août.

- Vente de fruits des vergers à l'automne ;
- Vente de plants fruitiers, petits fruitiers, vivaces, arbres et arbustes mellifères ;
- Possibilité de réserver les plants en racines nues, plants de fruitiers et plants de haie dès le mois de juin pour plantation à l'automne ;

- Accompagnement de projet de verger et de jardin forêt avec Anaïs HUBERT, pépiniériste, paysagiste, arboricultrice.

Nouveau : Les Jardins de la Fontaine, maraîcher bio à Corseul et à La Landec, vendent leurs fruits et légumes tous les samedis matins, de 10h à 12h30, toute l'année sauf du 14 juillet au 1<sup>er</sup> septembre.







## Quand faut-il effectuer le recensement citoyen ?

La période du recensement militaire dépend de la situation du jeune. Vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit.

## Quelle démarche à faire ?

Elle s'effectue à la mairie de votre domicile. Vous devez fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour.

## Pourquoi faut-il le faire ?

Il est obligatoire de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC ...) ou un concours administratif en France ;

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de 25 ans ;
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf déménagement).

## Inscriptions à l'école publique

Les familles, dont les enfants sont né(e)s en 2023, sont invitées à les inscrire en Mairie, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une fois l'inscription enregistrée en Mairie, les familles peuvent prendre contact avec la directrice de l'école afin de convenir d'un rendez-vous pour un premier contact et une visite complète de l'école et de sa structure périscolaire attenante (garderie et restaurant scolaire).

Contact : 02 96 27 91 06 ou  
ecole.0220807h@ac-rennes.fr

## Application « Mon Espace Famille »



Pour rappel, les inscriptions et les annulations au restaurant scolaire s'effectuent sur l'application « **Mon Espace Famille** ».

Il en est de même, pour la gestion du foyer, avec l'ajout ou la suppression des personnes majeures autorisées à venir récupérer l'enfant ou les enfants à la garderie du soir.

Les inscriptions au restaurant scolaire, pour la rentrée 2026-2027, seront ouvertes à partir du 29 juin prochain.

## Divagation des chiens

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une **distance dépassant 100 mètres**.

L'article R 622.2 du Code Pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2<sup>ème</sup> classe soit 150 €).

## Nuisances sonores Période de bruit (Cf. Arrêté préfectoral du 15 mai 2024 - Extrait)

Article 6 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, de leurs animaux domestiques, et des appareils ou machines qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. Les occupants et utilisateurs concernés doivent notamment ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

- ♦ Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## TRANSPORT SCOLAIRE : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 1<sup>ER</sup> JUIN

À partir de la rentrée 2026, Dinan Agglomération devient le gestionnaire principal des transports scolaires sur son territoire. Voici tout ce que vous devez savoir pour inscrire vos enfants sereinement :

### Une nouvelle organisation, des habitudes préservées

À compter de septembre 2026, le réseau DINAMO de Dinan Agglomération prend en charge la majorité des transports scolaires du territoire. Concrètement, 46 circuits jusqu'ici opérés par la Région Bretagne sont transférés à l'Agglomération : les anciens circuits BreizhGo deviennent des circuits DINAMO Scolaire, gérés localement.

Au total, ce sont plus de 4 000 élèves qui seront transportés chaque jour sur 72 circuits scolaires à l'échelle du territoire.

Bonne nouvelle pour les familles : malgré ce changement de gestionnaire, les habitudes du quotidien sont largement préservées. Les tracés, les horaires et les points d'arrêt restent globalement inchangés par rapport à l'année scolaire en cours.

### Les dates clés à retenir

**1<sup>er</sup> juin 2026** : ouverture des inscriptions en ligne ;

**31 juillet 2026** : clôture des inscriptions (au-delà de cette date, une majoration tarifaire sera appliquée) ;

**1<sup>er</sup> septembre 2026** : mise en service du nouveau dispositif à la rentrée.

## Comment inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font exclusivement **en ligne**, en quelques étapes :

1. Je vérifie qu'un circuit DINAMO correspond au besoin de mon enfant (commune de résidence et établissement scolaire) en me rendant sur la page suivante : <https://www.dinan-agglomeration.fr/au-quotidien/transports-et-mobilites/le-reseau-dinamo/dinamo-scolaire/> ;
2. Je complète le formulaire d'inscription en ligne (accessible uniquement à partir du 1<sup>er</sup> juin) ;
3. Je télécharge les pièces justificatives nécessaires : justificatif de domicile, photo d'identité récente, et la copie de la carte KorriGo de mon enfant, s'il en possède déjà une ;
4. Je finalise mon dossier et j'effectue le paiement en ligne.

Une fois le dossier validé, un email de confirmation vous sera envoyé avec toutes les informations pratiques : modalités de paiement, circuit attribué et arrêt de prise en charge.

### Nouveauté : la carte KorriGo

Cette année, la carte KorriGo fait son apparition dans l'organisation des transports scolaires DINAMO. Chaque élève devra valider cette carte à bord des véhicules.

Si votre enfant possède déjà une carte KorriGo, l'abonnement sera directement chargé dessus après validation du dossier. Si votre enfant n'en a pas encore, une carte lui sera envoyée à domicile une fois l'inscription finalisée.

## CONSTRUISONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

## PERMANENCE PLUI-H



Un projet en tête ?

Vous souhaitez construire ou diviser une parcelle ?

Nos spécialistes vous conseillent !

**PLAN**

**LOCAL**

**URBANISME**

**INTERCOMMUNAL**

**HABITAT**

**DINAN**

Siège de  
Dinan Agglomération  
8 boulevard Simone  
Veil

**MERCREDI  
24 JUIN**

Sur rendez-vous de  
9h à 12h30 et de 14h  
à 17h30

Contact :  
02 96 87 77 75

**JEUDI  
9 JUILLET**

Sur rendez-vous de  
9h à 12h30 et de 14h  
à 17h30

Contact :  
02 96 87 77 75

**SAINT-CAST-LE-  
GUILDO**

Salle d'Arvor  
37 Bd de la Mer



## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2026 - 2029

### *Agir ensemble pour les familles de notre territoire*

La Convention Territoriale Globale (CTG) est le cadre partenarial entre les 64 communes, Dinan Agglomération et la CAF, pour répondre aux besoins des habitants et renforcer les services aux familles sur le territoire.

#### La démarche :

Sur la base d'un diagnostic partagé, les élus et les partenaires ont travaillé collectivement dans le cadre d'ateliers de concertation pour faire émerger les priorités en matière de services aux familles.

#### Notre territoire évolue, les besoins aussi :

##### PETITE ENFANCE

4 856 enfants de moins de 6 ans

13 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant communautaires dont 1 à Corseul

17 Maisons d'Assistantes Maternelles pour 182 places

1 Relais Petite Enfance décliné en 6 pôles

##### ENFANCE

5 986 enfants âgés de 6 à 11 ans

20 ALSH : 5 communautaires dont 1 à Corseul et 15 municipaux

1 264 enfants accueillis dans les 5 ALSH communautaires en 2025

##### JEUNESSE

7 508 enfants âgés de 12 à 20 ans

4 accueils adolescents

1 Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ : 02 96 85 44 38)

##### PARENTALITÉ

30 175 ménages avec familles

1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérant

1 ludothèque communautaire

##### ACCÈS AUX DROITS

29 % de foyers allocataires CAF à bas revenus

6 Maisons France Services implantées sur le territoire : Broons - Caulnes, Evran, Matignon - Saint Cast le Guildo, Plancoët (02 57 27 00 00), Pleslin-Trigavou, Plouasne

1 conseiller numérique

#### Une démarche à l'échelle intercommunale

Concrètement, la CTG constitue la feuille de route politique des services aux familles du territoire. Elle contribue à l'attractivité du territoire et renforce la cohérence et la coordination des actions mises en œuvre en direction des habitants.



#### Pourquoi la CTG ?

- Une vision partagée
- Des services coordonnés
- Des réponses de proximité
- Des financements CAF supplémentaires
- Des appuis techniques



#### Nos priorités 2026 - 2029

- Bien grandir sur mon territoire
- Bien accueillir sur mon territoire
- Bien vivre ensemble sur mon territoire

## Séance du 25 février 2026

### FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2026 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) ;
- Taxe sur le foncier bâti ;
- Taxe sur le foncier non bâti.

Rappel : la loi des finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

La taxe d'habitation demeure pour les résidences secondaires.

| Ressources de la Fiscalité Directe Locale | Taux 2025<br>(pour mémoire) | Taux 2026 |
|-------------------------------------------|-----------------------------|-----------|
| Taxe d'habitation résidences secondaires  | 12.11 %                     | 12.11 %   |
| Taxe sur le foncier bâti                  | 35.21 %                     | 35.21 %   |
| Taxe sur le foncier non bâti              | 62.53 %                     | 62.53 %   |

### SDE 22 : AVENANT N° 2 À LA CONVENTION DE GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

Lors de la séance du 19 décembre 2025, le comité syndical du SDE22 a validé un projet d'avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie portant sur des modifications mineures et des clarifications.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance dudit avenant et des modifications énoncées et après délibération, :

- N'émet aucune objection ;
- Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention de groupement et tous documents relatifs à ce dossier.

### RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC (RPQS) DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Ces RPQS ont un double objectif :

- D'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- Et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité des services et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de l'eau potable et de l'assainissement.

Il s'agit de documents publics répondant à une exigence de transparence interne, mais aussi vis-à-vis de l'utilisateur. Ces documents réglementaires

doivent ainsi être tenus à la disposition du public, dès sa transmission.

Ces rapports doivent également être transmis aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, après délibération, a pris acte de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2024.

## Séance du 11 mars 2026

### APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DÉFINITIF 2025 - LOTISSEMENT QUARTIER SILICIA

Considérant que le Maire doit se retirer au moment des votes et ayant quitté la salle, est élu Président de séance : M. Pascal BOUILLON, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Considérant le détail de la présentation du compte financier ci-dessous :

|                 | Investissement | Fonctionnement | Total cumulé |
|-----------------|----------------|----------------|--------------|
| Résultat cumulé | - 283 280.07   | 272 716.54     | - 10 563.53  |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote et ayant quitté la salle) à 15 voix POUR :

- Approuve le Compte Financier Unique définitif 2025 présentant un **résultat de clôture de - 10 563.53 €** ;
- Donne pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DÉFINITIF 2025 - COMMUNE

Considérant que le Maire doit se retirer au moment des votes et ayant quitté la salle, est élu Président de séance : M. Pascal BOUILLON, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Considérant le détail de la présentation du compte financier ci-dessous :

|                              | Investissement | Fonctionnement | Total cumulé |
|------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Solde ou résultat de clôture | 563 834.60     | 6 920 781.90   | 7 484 616.50 |
| Résultat cumulé              | - 282 443.40   | 6 920 781.90   | 6 638 338.50 |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote et ayant quitté la salle) à 15 voix POUR :

- Approuve le Compte Financier Unique définitif 2025 présentant un **résultat de clôture de 7 484 616.50 €** ;
- Les restes à réaliser d'un montant de :
  - 1 017 900 € en dépenses d'investissement
  - 171 622 € en recettes d'investissement soit un résultat de fin d'exercice cumulé de : 6 638 388.50 € ;
- Donne pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## Séance du 15 avril 2026

### INDEMNITÉS DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Une commune peut ainsi choisir de désigner un nombre d'adjoints inférieur au maximum autorisé pour permettre l'indemnisation des conseillers sans qu'il soit nécessaire de réduire les indemnités du maire et des adjoints.

En conséquence, le Maire informe l'assemblée qu'il désignera par arrêté 4 conseillers délégués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- A pris note que 4 conseillers délégués seront désignés par arrêté municipal ;
- Décide, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des conseillers municipaux délégués :
  - ◊ Au taux maximum soit 6% de l'indice brut terminal de la fonction publique selon le barème en vigueur pour chaque conseiller municipal délégué ;
- Dit qu'un tableau récapitulatif des indemnités allouées aux conseillers délégués est annexé à la présente délibération ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- Autorise le maire à faire toutes démarches et signer tous documents relatifs à ce dossier ;
- Dit que ces dispositions prennent effet dès le caractère exécutoire de la présente délibération.

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES-D'ARMOR (SDE22)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- Désigne Philippe BERNARD, délégué titulaire et Jacques GUGUEN, délégué suppléant ;
- Autorise le Maire à engager et à signer toutes les

démarches relatives à ce dossier.

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIÈVRE (SMAP)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- Désigne Philippe BERNARD, délégué titulaire et Jacques GUGUEN, délégué suppléant ;
- Autorise le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE LA RANCE-CÔTE D'ÉMERAUDE (PNR)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- Désigne Alain JAN, délégué titulaire et Jacques GUGUEN, délégué suppléant ;
- Autorise le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES FRÉMUR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- Désigne Philippe BERNARD, délégué titulaire et Stéphane RICHTER, délégué suppléant ;
- Autorise le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À LA MISSION LOCALE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 18 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- Désigne Anne-Gaëlle HAMONIC, déléguée titulaire et Edith GUINARD DOUARD, déléguée suppléante ;
- Autorise le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

### ÉLECTION DÉLÉGUÉE ÉLUE CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- Désigne Eliane LUCAS, déléguée élue ;
- Autorise le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.



Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sur le site internet de la commune. Elles sont également consultables en Mairie.



## Séance du 20 mai 2026

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR, 2 CONTRE et 2 ABSTENTIONS :

- De désigner les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission :
  - Alain JAN, conseiller titulaire et Philippe BERNARD, délégué suppléant.

### ÉLECTION DES RÉFÉRENTS « ATLAS BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE (ABI) » - DINAN AGGLOMÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à 14 voix POUR, 2 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, les référents suivants :

- Emeric PORCHER (titulaire élu) ;
- Jacques GUGUEN (suppléant élu) ;
- Dominique AMELOT (habitant référent).

### ESPACE CULTUREL - COÛT MOBILIER - MAÎTRISE D'ŒUVRE ET LANCEMENT MAPA

Proposition financière mobilier et maîtrise d'œuvre :

- Estimation du coût mobilier : 72 000 € HT ;
- Taux honoraires architecte : 5 % ;
- Total honoraires mission mobilier HT : 3 600 € HT soit 4 320 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à 15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS :

- De confier la maîtrise d'œuvre à M. José BIHAN, déjà en charge de l'opération de création de l'espace culturel - bibliothèque, médiathèque ;
- De valider l'estimation de maîtrise d'œuvre présentée établie par M. José BIHAN ;
- De valider les travaux présentés ;
- D'autoriser le Maire à lancer les procédures de MAPA ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser le Maire à prendre toutes mesures et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### ESPACE CULTUREL - COÛT AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET SANITAIRES PUBLICS - MAÎTRISE D'ŒUVRE ET LANCEMENT MAPA

Proposition financière travaux de réalisation de sanitaires publics et d'aménagements extérieurs :

- Estimation du coût de réalisation de sanitaires publics et de rénovation de l'ancien préau : 84 000 € HT ;

- Estimation du coût de réalisation d'aménagements extérieurs : 45 000 € HT

**Total HT : 129 000 € HT ;**

- Montant mission MOE (7.90%) du total HT estimé : **10 191 € HT ;**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à 15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS :

- De confier la maîtrise d'œuvre à M. José BIHAN, déjà en charge de l'opération de création de l'espace culturel - bibliothèque, médiathèque ;
- De valider l'estimation de maîtrise d'œuvre présentée établie par M. José BIHAN ;
- De valider les travaux présentés ;
- D'autoriser le Maire à lancer les procédures de MAPA ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser le Maire à prendre toutes mesures et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT - ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu de la création du futur espace culturel (bibliothèque - médiathèque).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 19 voix POUR :

- De créer un emploi permanent sur le grade d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps complet (35/35<sup>h</sup>) ;
- D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire dans les conditions énoncées ;
- De modifier le tableau des effectifs ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget et que les dispositions de la présente délibération prendront effet dès son caractère exécutoire.



Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sur le site internet de la commune. Elles sont également consultables en Mairie.

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

17 décembre 2025 à Saint-Brieuc, Lyloënn EON, 9 Nisnizan

27 décembre 2025 à Saint-Malo, Arthur DAGOUBERT, 9 rue de l'Arguenon

2 janvier 2026 à Saint-Malo, Abygaëlle GORON BEAUSIR, 7 allée de l'Orée du Bois

14 février 2026 à Saint-Malo, Léna LEBRET, 2 La Gicquelais

1<sup>er</sup> mars 2026 à Rennes, Henri SENG BANDITH, 1 La Ville es Fous

2 mars 2026 à Saint-Brieuc, Arsène GUILLEMOT, 11 La Moignerais

5 avril 2026 à Saint-Malo, Milo CIESLA, 3 La Ville au Sang

14 mai 2026 à Saint-Brieuc, Élya PROSPER, 1 La Bertranmatz

### Mariage

23 mai 2026 : Jordan GLOUX et Cherley BEDEL, 4 La Ville es Comtes

### Décès

1<sup>er</sup> mars 2026 à Dinan, Louis SAMSON, 52 rue de l'Arguenon

6 mars 2026 à Corseul, Didier SIMON, Les Hautes Landes

19 mars 2026 à Corseul, Jeannine BLANCHET veuve GHESQUIÈRE, 1 La Favrais Est

9 avril 2026 à Dinan, Alain GOUFFÉ, 41 Quartier Silicia

14 avril 2026 à Corseul, Robert BOURSEUL, 1 La Sébillais

17 avril 2026 à Saint-Malo, Michel HAMON, Le Châtel de la Roche



## URBANISME

Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées et accordées en Mairie depuis le 10 novembre 2025.



| N° dossier          | Adresse                | Nature des travaux                          |
|---------------------|------------------------|---------------------------------------------|
| DP 022 048 25 00055 | 2 Le Vaulembert        | Préau                                       |
| DP 022 048 25 00056 | Rue César Mulon        | Refonte scénographique de l'ArchéoMusée     |
| DP 022 048 25 00057 | 24 Quartier Silicia    | Clôture                                     |
| DP 022 048 25 00058 | Chemin du Ray          | Clôture                                     |
| DP 022 048 25 00059 | Le Temple de Mars      | Pose d'un équipement urbain                 |
| DP 022 048 25 00061 | 19 rue de l'Hôtellerie | Changement des fenêtres                     |
| DP 022 048 25 00062 | 13 rue du Lin          | Abri de jardin                              |
| DP 022 048 25 00063 | 13 rue du Lin          | Clôture                                     |
| DP 022 048 25 00064 | 29 Quartier Silicia    | Clôture                                     |
| DP 022 048 25 00065 | 4 La Favrais           | Coupe et abattage d'arbres                  |
| DP 022 048 25 00066 | 2 La Billiais          | Remplacement couverture et bardage          |
| PC 022 048 25 00033 | 44 rue de l'Arguenon   | Démolition et reconstruction de garages     |
| DP 022 048 25 00067 | 26 Quartier Silicia    | Clôture                                     |
| DP 022 048 25 00068 | 4 Le Bois Hervé        | Création d'une ouverture pour accès terrain |
| DP 022 048 25 00069 | 6 La Moignerais        | Changement couverture et menuiseries        |
| DP 022 048 25 00070 | 11 rue du Lin          | Carport                                     |



# VIE MUNICIPALE

## URBANISME

Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées et accordées en Mairie depuis le 10 novembre 2025.



| N° dossier          | Adresse                     | Nature des travaux                            |
|---------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------|
| DP 022 048 25 00071 | 19 Cité de Halouze          | Clôture                                       |
| DP 022 048 25 00072 | 1 La Restais                | Panneaux photovoltaïques                      |
| PC 022 048 25 00035 | Le Pont Brûlé               | Hangar de stockage de compost                 |
| PC 022 048 25 C0036 | 2 La Chelouzais             | Annexe                                        |
| PC 022 048 26 00001 | 4 La Gicquelais             | Hangar agricole en bois                       |
| PC 022 048 26 00002 | 6 La Poissonnais            | Rénovation de la toiture et des façades       |
| PC 022 048 26 00003 | 2 Quartier Silicia          | Maison individuelle                           |
| DP 022 048 26 00002 | 7 La Sébillais              | Transformation d'une porte en fenêtre         |
| PC 022 048 26 00005 | La Ville ès Denis           | Hangar de stockage                            |
| DP 022 048 26 00004 | 1bis La Chauvais            | Changement des menuiseries et clôture         |
| DP 022 048 26 00005 | 29 La Poissonnais           | Changement des menuiseries                    |
| DP 022 048 26 00006 | 29 La Poissonnais           | Réfection de la toiture                       |
| DP 022 048 26 00008 | 3 La Ville Buzard           | Clôture, portail et pergola                   |
| DP 022 048 26 00009 | 28 Quartier Silicia         | Clôture                                       |
| PC 022 048 26 00007 | 39 rue César Mulon          | Maison individuelle                           |
| DP 022 048 26 00014 | 2 Le Vauradeuc              | Pergola                                       |
| PC 022 048 26 00008 | 3 Sainte Eugénie            | Rénovation et extension                       |
| DP 022 048 26 00015 | 10 La Ville au Gris         | Chauffe-eau solaire individuel                |
| PC 022 048 26 00009 | 33 Quartier Silicia         | Maison individuelle                           |
| PD 022 048 26 00001 | 1 Les Bosses                | Piscine                                       |
| PD 022 048 26 00002 | 25 rue César Mulon          | Hangar                                        |
| DP 022 048 26 00016 | 29 La Poissonnais           | Création d'une ouverture                      |
| PD 022 048 26 00004 | 2 La Chirois                | Dépendance                                    |
| DP 022 048 26 00017 | 45 La Ville ès Denis        | Garage                                        |
| DP 022 048 26 00018 | Le Temple de Mars           | Rénovation des marches                        |
| DP 022 048 26 00019 | Site de Monterfil           | Rénovation des protections des caniveaux      |
| DP 022 048 26 00021 | Site du Clos Mulon          | Réalisation de l'ossature et platelage piéton |
| DP 022 048 26 00022 | 1 rue de la Côte d'Halouze  | Serre de jardin                               |
| DP 022 048 26 00025 | 29 Nisizan                  | Générateur photovoltaïque                     |
| DP 022 048 26 00026 | 4 rue de Lessard            | Sanitaire public et local technique           |
| PD 022 048 26 00005 | Le Chenot                   | Bâtiment                                      |
| DP 022 048 26 00027 | 20 rue de la Côte d'Halouze | Clôture                                       |



## FC PVC

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la saison n'est pas encore totalement achevée, mais elle restera d'ores et déjà un bon cru. Les seniors ont validé leur maintien en R3 grâce à une excellente phase retour, marquée par une série de 7 matchs sans défaite (5 victoires, 2 nuls). Mais la réussite ne s'arrête pas à l'équipe fanion. L'équipe réserve accédera à l'échelon supérieur la saison prochaine après avoir décroché le titre de champion de D2. L'équipe C n'est pas en reste, puisqu'elle a aussi assuré sa montée en D2. Vous l'aurez compris, la saison sportive, mais aussi humaine, est très positive, et le club ne cesse de progresser et de grandir.



Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des dirigeants, bénévoles, joueurs, supporters, municipalités et partenaires qui nous ont accompagnés tout au long de la saison. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine. Bel été à tous et à très bientôt pour de nouvelles aventures ! Le bureau du PVC

## Le Maillon : Chaîne de l'Espoir

Après avoir réalisé entre autre les écoles primaires de Tiekouna puis entrepris la construction d'un CEG (Collège d'Enseignement Général) et créé 3 salles de classe de lycée, ensemble scolaire qui accueille plus de 600 élèves aujourd'hui, l'attente est de pouvoir offrir aux jeunes enfants de 3 à 5 ans, qui errent et sont livrés à eux-mêmes dans le village, une prise en charge éducative qui devrait leur permettre de mieux se préparer à entrer dans le primaire, à l'image de ce qui se fait en France dans nos écoles.

Le projet serait de construire 3 salles de classe, un bureau et un lieu de stockage et de préparation des repas. En 2025, nous avons réhabilité un ancien logement d'enseignant en état de délabrement, en centre d'éveil provisoire qui va très vite se montrer trop petit. Ce projet nous tient particulièrement à cœur dans la mesure où l'association a toujours donné la priorité à l'éducation et à la formation des jeunes.

Le début des travaux devrait intervenir en janvier 2027 en présence de Marion qui se rend chaque début d'année au Burkina Faso accompagnée d'une équipe de bénévoles. Tous les travaux seront réalisés à base de matériaux fabriqués sur place par des artisans ou entreprises locales et les achats effectués au plus près.

Une fois encore, nous faisons donc appel à vous. Merci au nom de tous nos amis africains qui fondent beaucoup d'espoir dans ces projets pour que leurs enfants aient un avenir meilleur. Merci encore d'être à nos côtés.

Le Président, Malou ROCHE



## Les Randonneurs de l'ETRA

L'association regroupe à ce jour 77 marcheurs avec l'envie de bouger, changer d'air et faire de nouvelles rencontres dans une ambiance très conviviale et accessible à tous.

Nous proposons des sorties hebdomadaires le jeudi à la demi-journée ou à la journée, adaptées à tous les niveaux « débutants et marcheurs plus confirmés ».

Nos deux dernières sorties à la journée :



- Visite de l'usine à Eau de Pléven, pique-nique et rando en Forêt de Plédéliac ;
- Visite du Château de Combours, pique-nique et rando aux 11 écluses à Hédé.

Pour clôturer la saison, nous avons organisé la première semaine de juin, un séjour en camping à Saint Nic à la pointe Finistère.

## L'Atelier Citoyen : une dynamique citoyenne en marche !

Créé en juin 2025, l'Atelier Citoyen poursuit son ambition : **faire vivre la démocratie participative à Corseul en donnant aux habitants un espace d'échange, de réflexion et de propositions pour l'avenir de la commune.**

Après plusieurs mois d'existence, l'association dresse aujourd'hui un premier bilan encourageant. Les échanges engagés montrent déjà une réelle envie de participer à la vie locale. L'Atelier Citoyen est donc une association ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent participer à la réflexion et à la construction de projets pour l'avenir de Corseul. Afin de soutenir cette dynamique et de permettre à l'association de poursuivre ses actions, chacun

peut également choisir d'adhérer et de rejoindre cette aventure citoyenne. Adhérer, c'est soutenir une démarche participative, locale et constructive au service de la commune et de ses habitants. À partir du mois de juin, nous lançons une 1<sup>ère</sup> démarche autour du « **bien vieillir et rester connecté** ». Un questionnaire sera proposé afin de mieux connaître les besoins des aînés en matière de lien social, de mobilité, de santé, d'habitat et d'information. Des membres du collectif pourront donc venir à votre rencontre dans différents lieux de la commune. Merci par avance pour votre accueil et votre participation. Enfin, à partir de septembre, l'Atelier citoyen lancera la Fabrique citoyenne, une nouvelle démarche participative ouverte à tous les habitants.

Ce nouvel espace d'expression et de contribution permettra à chacun de :

- proposer des idées ;
- signaler des problématiques du quotidien ;
- partager des suggestions ;
- contribuer à des solutions concrètes pour améliorer la vie locale.

Ensemble, faisons vivre les idées et les initiatives citoyennes au service du territoire.

Contact : 06 98 52 46 13

lateliercitoyencorseul@gmail.com



## Fin de saison, encore un grand succès pour nos activités !

Cette saison touche bientôt à sa fin ! Cette année encore, nos activités ont rencontré un franc succès, grâce à votre participation, à votre soutien... et à nos chers animateurs ! Nous avons proposé des activités sportives et culturelles, favorisant tout aussi bien l'épanouissement personnel que le partage. L'occasion de tisser des liens entre les participants, de s'encourager mutuellement et de découvrir de nouvelles passions !

Envie de partager des moments de créativité, de convivialité, de challenges sportifs, ou simplement prendre du temps pour se reconnecter à soi et profiter d'un moment de bien-être ? RDV sur notre site pour découvrir ou redécouvrir nos activités : <https://alfep-corseul.s2.yapla.com/fr/>

**Vous souhaitez faire un essai ou avoir des informations complémentaires ?** N'hésitez pas à nous contacter : [alfepcorseul@outlook.fr](mailto:alfepcorseul@outlook.fr). Suivez-nous sur nos réseaux : <https://www.facebook.com/share/1CyvzDMFPm/>

## Merci à tous nos bénévoles !

Cette fin de saison est aussi l'occasion de faire une rétrospective et de voir tout le chemin parcouru et le travail réalisé. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investis à nos côtés et qui permettent de faire vivre nos projets avec enthousiasme et solidarité.

Parce que le bénévolat c'est aussi et surtout une histoire d'amitié, nous sommes fiers des liens inter-associations qui se renforcent année après année. Nous sommes heureux d'œuvrer aux côtés de nos amis de l'APE et de l'AMC. N'hésitez pas à nous rejoindre !

## Nous préparons déjà la rentrée prochaine !

Nous vous donnons rendez-vous lors de notre « pré-forum », qui aura lieu le **jeudi 3 septembre à la salle des sports de Corseul, à partir de 18h**. Une belle occasion pour vous informer, vous inscrire en avant-première et partager un moment convivial avec toute l'équipe ! Nous serons aussi présents au grand Forum des Associations, qui se tiendra le **samedi 5 septembre à la salle omnisports de Créhen, de 10h à 17h**.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt ! L'ALFEP



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Association naturaliste Les Traîne-Buissons

Créée en 2023, l'association Les Traîne-Buissons, forte de 83 adhérents issus d'une trentaine de communes cette année, a organisé 83 animations depuis sa constitution.

Une diversité de supports est mise en œuvre afin de faire découvrir les trésors de biodiversité qui nous entourent et de les préserver : Sorties sur le terrain, conférences thématiques, ateliers créatifs, participations à des salons ou forums, interventions pédagogiques en milieu scolaire, animations dans le cadre des programmes de sciences participatives, moments d'échanges et de partages, etc.

Cette année, les participants ont ainsi pu s'initier à l'identification des oiseaux des jardins mais aussi apprendre les rudiments de la greffe dans un verger partagé, appréhender les secrets de la macrophotographie et son utilisation dans le cadre des sciences participatives, découvrir les insectes du Tertre de Brandefert à Plancoët, identifier les champignons avec un mycologue expérimenté...

Chacun des mois à venir déroulera son lot d'animations. Vous pourrez obtenir plus d'informations sur les activités au 06 72 67 52 20 ou par messagerie électronique : [traîne-buissons@orange.fr](mailto:traîne-buissons@orange.fr).

La participation aux activités est gratuite pour les adhérents (10 € cotisation annuelle) et pour les non-adhérents, une contribution de 3 € sera demandée.



## Les Amis du Jumelage



### Fêter les 40 ans du jumelage en Allemagne.

En juin 2027, le comité de jumelage Corseul Sonnenbühl fêtera ses 40 ans à Sonnenbühl. Les amis du jumelage prévoit d'organiser un déplacement ouvert aux habitants de Corseul. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Gilles LE QUÉRÉ. Une participation financière sera demandée.

Contact : [jumelage.corseul@gmail.com](mailto:jumelage.corseul@gmail.com) - Gilles LE QUÉRÉ (06 16 24 33 26)

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

**20 juin 2026** - Fête de la Musique - Place de l'Église

**21 juin 2026** - Fête de l'école publique : APE / Recensement des papillons du « Vallon Sauvage » à Quévert : Les Traîne-Buissons

**3 juillet 2026** - Rencontre avec le mystérieux engoulevent aux Grandes Landes à Trébédan : Les Traîne-Buissons

**4 et 5 juillet 2026** - Inauguration du nouveau parcours permanent - ArchéoMusée Coriosolis

**12 juillet 2026** - Feu d'artifice, repas champêtre - Étang du Val de Gravel / Joutes nautiques à Dinan

**14 juillet 2026** - Comptage des nids d'hirondelles et des martinets dans le bourg : Les Traîne-Buissons

**21 juillet 2026** - Festival Les Renc'Arts - Spectacle Du bout des Balles - Cour de l'école à 15h

**27 juillet 2026** - Concert à l'église Saint-Pierre

**18 août 2026** - Concert à l'église Saint-Pierre

**22 août 2026** - Concert à l'église Saint-Pierre

**5 septembre 2026** - Forum des Associations à Créhen

**19 et 20 septembre 2026** - Journées Européennes du Patrimoine

**5 octobre 2025** - Repas d'automne - ACTL

**24 et 25 octobre 2026** - Week-end Octobre Rose

**21 novembre 2026** : Soirée choucroute animée par Jean-Michel COILLAN - Les Amis du Jumelage

**11 décembre 2026** : Arbre de Noël : APE

Autres manifestations disponibles sur Panneau Pocket



## ANIMATIONS VACANCES ÉTÉ 2026

Venez découvrir le tout nouveau parcours permanent  
de l'ArchéoMusée Coriosolis  
et profitez de nombreuses animations !

### MICRO ATELIERS EN FAMILLE

**Du mardi au samedi : du 7 juillet au 29 août à 16h**

**Des chiffres et des lettres !** Quand le latin devient ludique avec des tablettes à la romaine... Découvrez les spécificités de l'écriture et des chiffres romains à travers de petits défis. **Les mardis - Tarif : 1 € + droit d'entrée du musée**

**La fabrique à fibules :** Comment les Romains attachaient-ils leurs vêtements ? Réalisez votre propre broche romaine en laiton. **Les mercredis - Tarif : 2 € + droit d'entrée du musée**

**Va y avoir du sport... antique !** Du lancer de disque au lancer de soi-même, découvrez et testez en famille le pentathlon, la série de sports préférés des romains ! **Les jeudis - Tarif : 1 € + droit d'entrée du musée**

**Cursus Maximus :** Découvrez une course de chars de Corseul à Rome. Serez-vous le premier à franchir la ligne d'arrivée ? **Les vendredis - Tarif : 1 € + droit d'entrée du musée**

**À base de pots, pots, pots, pots !** Découvrez les nombreuses poteries romaines qui garnissent l'ArchéoMusée et initiez-vous à la céramologie : l'étude des céramiques. **Les samedis sauf le 15 août - Tarif : 1 € + droit d'entrée du musée**

### LES VISITES DE L'ÉTÉ : RUINES CURIEUSES ET HISTOIRE VIVANTE

**Du mardi au samedi : du 7 juillet au 29 août**

Découvrez le nouveau parcours de l'ArchéoMusée Coriosolis et un des ArchéoSites qui met en valeur le passé romain de Corseul.

**Le matin à 11h :** Visite guidée de l'ArchéoMusée

**L'après-midi à 15h :** Visite guidée du quartier antique de Monterfil

### SOIRS D'ÉTÉ DE CORIOSOLIS

**2 soirées d'été pour partager une expérience nocturne ! Gratuit**

**Ciné plein Air : Une soirée au Clos Mulon !**

Préparez les plaids et les transats ! Cet été, le site archéologique du Clos Mulon se transforme en salle de

cinéma à ciel ouvert pour une soirée magique en famille. Venez (re)découvrir sur grand écran les répliques culte et l'humour irrésistible du film « Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre ». En première partie de soirée, le musée sera ouvert et le village Playmobil d'Astérix sera présenté !

**Vendredi 24 juillet : 20h30 - 22h00 - Visite libre du musée (salle réalité virtuelle fermée) et 22h15 : début du film (Durée : 1h52)**

### Nuit des étoiles : une soirée au Temple de Mars !

Prêts pour une soirée magique entre histoire et cosmos ? Rendez-vous en famille sur le site archéologique du Temple de Mars pour une nuit inoubliable ! Laissez-vous d'abord conter la mythologie romaine, puis éblouir par un spectacle de feu, mené par la compagnie Terra Juggler. Enfin, prolongez la magie en levant les yeux vers le ciel grâce à des télescopes. Observez les étoiles, accompagnés par les passionnés de l'association d'astronomie du pays de Dinan. **Vendredi 14 août : à partir de 21h30**

### SUPER-ARCHÉOLOGUES !

#### Exposition temporaire

L'archéologie regroupe de nombreuses spécialités liées aux études qui suivent un chantier de fouilles. Ces super-archéologues permettent ainsi au public de mieux connaître les modes de vie des personnes qui vivaient avant nous, sur notre territoire. Découvrez 5 métiers grâce à du mobilier archéologique et des jeux interactifs. Archéozoologue, toichographologue : vous ne connaissez pas ces termes étranges ? L'exposition vous révélera tout ! **Du 4 juillet 2026 au 5 mars 2027**

### INFOS PRATIQUES

- ♦ Visites guidées : 1 € en plus du droit d'entrée du musée.
- ♦ Micro Ateliers : 1 € à 2 € en plus du droit d'entrée du musée. En famille à partir de 6 ans - Nombre de places limité. Réservation conseillée.
- ♦ Soirs d'été de Coriosolis : gratuit
- ♦ Exposition temporaire : comprise dans le droit d'entrée du musée.

### OUVERTURE

**En juillet et août, l'ArchéoMusée Coriosolis est ouvert du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.**



ArchéoMusée Coriosolis  
18 rue César Mulon - 22130  
CORSEUL - 02 96 83 35 10  
contact.coriosolis@dinan-  
agglomeration.fr